

Candidater à Jeunes en librairie

Ce cahier des charges a pour but de vous accompagner dans votre candidature au projet Jeunes en librairie, de vous permettre de prioriser vos démarches et de mettre toutes les chances de votre côté.

Cependant, il s'agit d'une « candidature » ; par définition, celle-ci peut se voir refusée.

Critères d'éligibilité :

- Obtenir l'accord d'une librairie indépendante partenaire et organiser une rencontre avec le libraire au sein de l'établissement ainsi que la visite de sa librairie par les jeunes.
- Concevoir un projet pédagogique thématique sur un temps long présentant – outre cette rencontre – des pratiques dans l'établissement et/ou dans la librairie partenaire (ateliers d'écriture, illustration, réalisation écrites, vidéo ou sous forme de podcast de conseils de lecture, de critiques, réalisation de vitrine...) et l'acquisition de connaissances liées à la chaîne du livre (métiers, structures, législation...).
- Renseigner un budget prévisionnel (*NB* : la dotation Jeunes en Librairie de 1000€ maximum prend en compte uniquement les livres à destination des élèves, choisis en toute autonomie et en toute liberté, et les interventions des professionnels du livre).

Si ces critères ne sont pas présents dans votre candidature, celle-ci se verra rejetée.

Critères de sélection :

- Impliquer un auteur publié à compte d'éditeur (pas auto-édité).
- Créer des liens avec les structures culturelles de proximité telles que les bibliothèques ou médiathèques publiques.
- Impliquer d'autres acteurs de la chaîne du livre (éditeur, imprimeur, relieur, correcteur, maquettiste, attaché de presse, représentant...)
- Mettre en perspective le projet avec des actions éducatives déjà existantes (Nuits de la lecture, quart d'heure lecture, concours de lecture à voix haute, prix littéraires, expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de 3^{ème} ...)
- Favoriser la librairie indépendante la plus proche de votre établissement ; le but à long terme étant de donner envie aux jeunes de fréquenter régulièrement la librairie indépendante. Si vous faites le choix d'une autre librairie, renseignez vos motivations (spécialisation, lien thématique, etc).
- Mettre en œuvre une restitution : réalisations, traces, événements, manifestations (éventuellement en tenant compte des usages numériques / liens différents avec les structures).
- Définir les modalités de l'accompagnement pédagogique mis en place pour l'achat d'un livre.

Si vous remplissez plusieurs de ces critères, votre candidature sera mise en avant.

Priorité :

Au sein des académies de Lille et Amiens, les dossiers concernant les territoires éducatifs ruraux, les réseaux d'enseignement prioritaire et les établissements professionnels seront favorisés.